

Concept de lutte contre les nuisibles

SGAP 10.4.9.

Il n'est pas nécessaire de remplir cette check-list si une entreprise est mandatée pour la lutte contre les nuisibles

Le concept de lutte contre les nuisibles s'applique à tous les locaux dans lesquels des denrées alimentaires sont entreposées, triées ou traitées d'une manière ou d'une autre. Cette check-list doit être remplie une fois par année.

1. Analyse du besoin

L'analyse de situation suivante permet de décider du besoin d'un concept de lutte :

Des rongeurs ont-ils été aperçus durant l'année dans l'un des locaux concernés?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Avez-vous constaté l'année dernière des dégâts causés par des rongeurs dans l'un des locaux concernés ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Des oiseaux ont-ils été aperçus durant l'année dans l'un des locaux concernés?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
A part quelques mouches, y a-t-il d'autres insectes dans l'un des locaux concernés ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

Si vous pouvez répondre par NON à toutes les questions, il n'y a pas de nécessité de mettre en place un concept de lutte contre les nuisibles. Dans le cas d'un ou plusieurs OUI, prière de passer au pt 2.

2. Prévention

La présence de rongeurs doit faire l'objet d'une surveillance régulière. La prise de mesures adéquates doit viser à empêcher l'accès aux nuisibles.

- Rongeurs:
- Il convient de poser des appâts et de les contrôler toutes les deux semaines pour voir s'ils ont été touchés ou mangés par des rongeurs. Les appâts doivent être périodiquement remplacés.
 - Les déchets végétaux doivent être entreposés uniquement dans des conteneurs fermés, régulièrement vidés et nettoyés.
- Oiseaux:
- Les fenêtres ou autres ouvertures par lesquelles les oiseaux peuvent pénétrer doivent être maintenues fermées ou dotées d'un grillage.
- Insectes:
- Apposer des moustiquaires aux fenêtres.

Si, grâce aux mesures préventives, on ne remarque plus de présence de nuisibles, il n'est pas nécessaire de mettre en place un concept de lutte.

3. Mesures directes de lutte

Rongeurs:	<ul style="list-style-type: none"> – Placer des pièges, les contrôler et les vider chaque jour. – Répandre du poison, contrôler chaque jour. Attention : veiller à éviter toute contamination des produits alimentaires.
Oiseaux:	<ul style="list-style-type: none"> – Enlever d'éventuels nids d'oiseaux.
Insectes:	<ul style="list-style-type: none"> – Désinfecter chimiquement les locaux vides.